

**Le bois de sapins le 12 avril 2024, ou
Quand le second rang devient un faux premier, parce que le vrai premier n'a pas été conforté en premier**

12 avril 2024, bois de sapins, quand la digue de second rang devient la digue de premier rang, sauf qu'elle n'est pas conçue pour.

Aboutissement de la Stratégie absurde des apprentis sorciers du Conservatoire du Littoral, dont le territoire sera dans l'eau et les gens derrière en danger.

Monsieur le Préfet, on fait quoi maintenant?

Ps Petit mémo pour le conservatoire, quand la mer monte, l'eau monte. Quand elle descend, l'eau descend, sauf quand elle a dépassé le niveau de la plage, auquel cas elle y reste.

Merci Fabien Marc pour ces photos

12 avril 2024



Photo de Fabien MARC

12 avril 2024

Photo de Fabien MARC



12 avril 2024



Photo de Fabien MARC



2

Rechargement d'entretien du cordon dunaire Bois de Sapins

Rechargement d'entretien du cordon dunaire Bois de Sapins

Travaux de rechargement d'entretien du cordon dunaire Bois de Sapins (faisant partie intégrante du système de protection) :

- Autorisation environnementale qui court jusqu'au 15 janvier 2023
- Rechargement d'entretien programmé
- Demande d'AOT déposée: en attente de validation

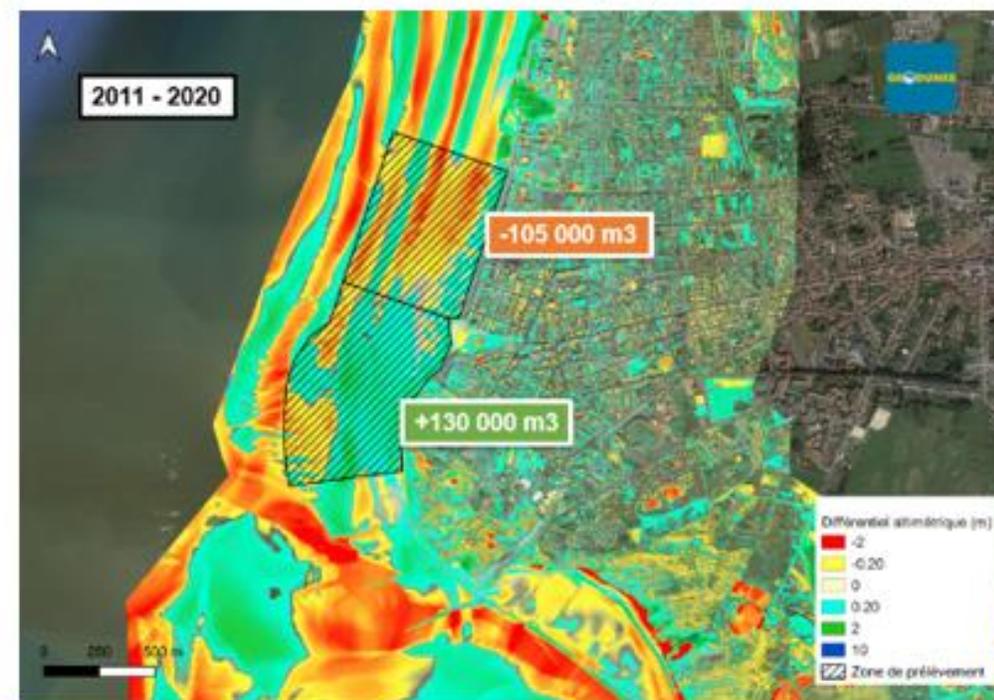


Demande de renouvellement de l'autorisation pluriannuelle de rechargement d'entretien du cordon dunaire Bois de Sapins :

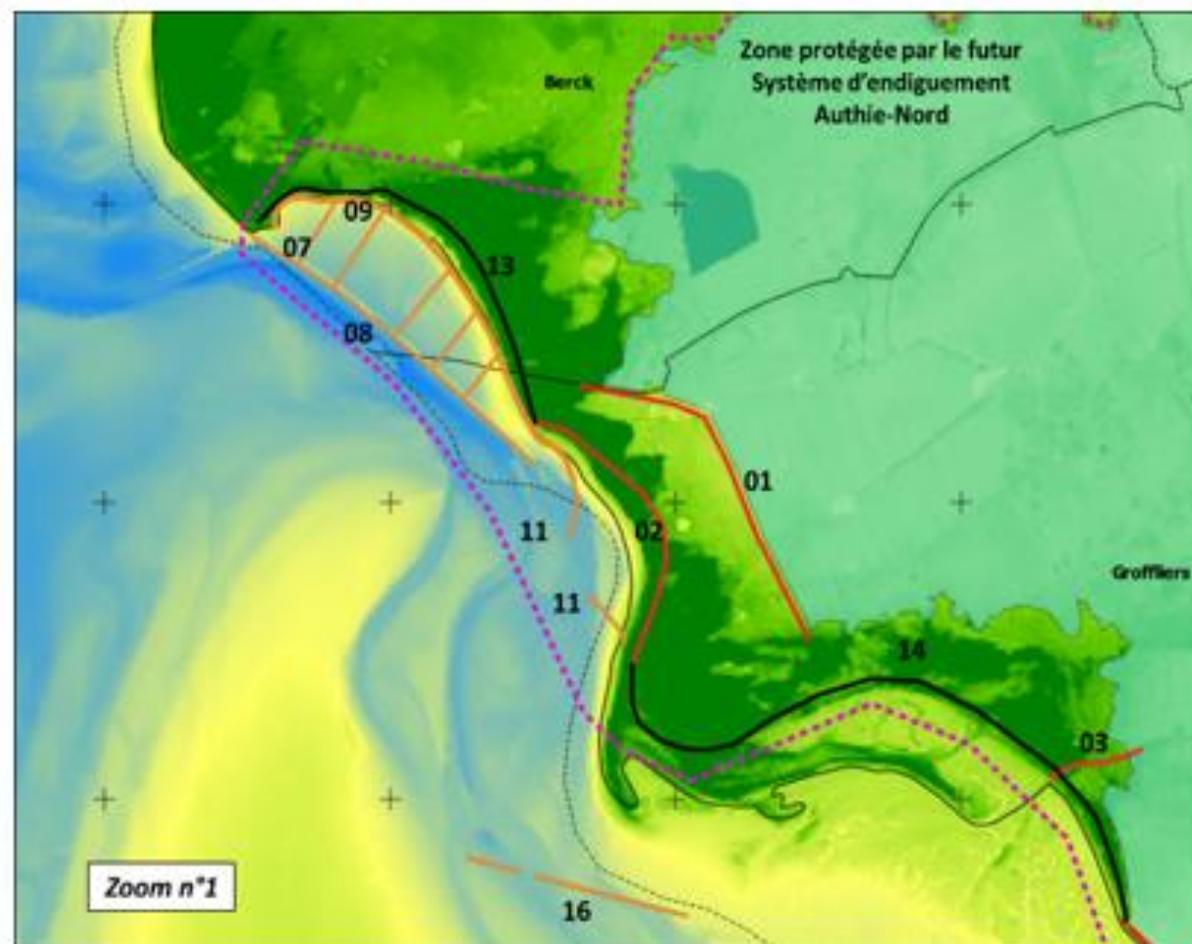
Méthode et calendrier

Rechargements annuels du Bois des Sapins

- Dossier de demande de renouvellement de l'autorisation des rechargements annuels en sable du Bois des Sapins
- Arrêté préfectoral initial du 16/01/2018
- Renouvellement pour 35 000 m³ / an – pendant 5 ans
 - Demande de cas par cas
 - Volet Loi sur l'eau et les milieux aquatiques
 - Etude d'impact
 - Etude d'incidences Natura 2000
 - Demande AOT
 - Déclaration d'intérêt général



Etude complémentaire niveau de sureté dégradé de la digue du Bois des Sapins



Cordon dunaire anthropisé du bois du sapins (tronçon T02 du système d'endiguement Authie Nord)

- Maintenir les critères de dimensionnement du cordon dunaire du Bois de Sapins en tant qu'ouvrage hydraulique :
 - Une plage avec une berme de 20 m de large arasée à +7 m IGN69 accompagnée d'un cordon dunaire d'une largeur de 15 m à la cote +8 m IGN69
 - Un cordon dunaire d'une largeur de 35 m à la cote +8 m IGN69.